# Programme Communal de Développement Rural

## Commune de Gerpinnes

Partie 4 LOT 3

Janvier 2017





## Aménagement du presbytère d'Acoz en « Maison de la famille »

Aménagement du presbytère, rue des Ecoles à Acoz, en lieu d'accueil pour les enfants, parents, mères célibataires... géré par le CPAS.

- Création d'espaces de discussions et d'écoute avec des assistantes sociales : décrochage scolaire, difficultés relationnelles, hyperactivité...;
- Accueil de services : consultations ONE, psychologues, gardiennes d'enfants, consultations juridiques, service d'aide et d'orientation...;
- Lieu d'activités et de formations : psychomotriciennes, formations pour certains parents en difficultés (apprendre à coudre un bouton...) ;
- ➤ Le lieu pourrait accueillir le projet « CRÉATION D'UNE ÉCOLE DES DEVOIRS » ;
- Le lieu pourrait éventuellement accueillir le projet « CRÉATION D'UNE CUISINE COMMUNAUTAIRE ».



Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Organiser et développer davantage d'activités pour les enfants, pour les adolescents ainsi que pour les seniors — Développer des structures, infrastructures et des services spécifiques et adaptés aux besoins actuels et futurs de l'entité — Développer et améliorer la politique de soutien des associations locales (aide logistique, financière, etc.) et les collaborations entre ces dernières — Compléter et améliorer le réseau d'espaces et de lieux de rencontre de l'entité.

Piliers du développement durable : Social et Culture.

- « CRÉATION D'UNE CUISINE COMMUNAUTAIRE » (priorité 3);
- « CRÉATION D'UNE ÉCOLE DES DEVOIRS » (priorité 3);
- « DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ET SOUTIEN AUX STRUCTURES TRAVAILLANT AVEC LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS » (projet récurrent);
- « RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX HABITANTS » (projet récurrent).

## Création de logements locatifs pour les jeunes

Création de logements publics (maisons ou appartements) locatifs réservés aux jeunes. La location serait limitée dans le temps par une limite d'âge.

Gerpinnes présente des prix moyens des terrains à bâtir et des habitations parmi les plus élevés de la microrégion et un manque de logements de plus petite taille (Gerpinnes présente l'une des plus faibles proportions d'appartements de la micro-région). Cette augmentation du prix de l'immobilier a pour conséquence de constituer un frein important à l'installation durable sur la commune de certaines catégories de la population et l'on comprend aisément que les plus touchés sont les jeunes actifs.

Croiser les difficultés que rencontrent les jeunes et qui provoquent leur exode avec les difficultés que rencontrent les seniors et qui écourtent leur maintien à domicile (solitude, habitat non adapté car trop grand...), apparaît comme une réelle opportunité de développement à Gerpinnes. Ce projet pourrait faire l'objet d'une création d'un éco-quartier communal et intergénérationnel, avec des logements tremplins, des logements locatifs et acquisitifs pour les jeunes, des logements adaptés pour les seniors, des logements sociaux de grosse capacité (grandes familles) et des logements intergénérationnels.

Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Lutter contre l'exode des jeunes notamment en facilitant et soutenant leur accès au logement – Développer des structures, infrastructures et des services spécifiques et adaptés aux besoins actuels et futurs de l'entité.

Piliers du développement durable : Social et Economie

- « CRÉATION DE LOGEMENTS TREMPLINS », notamment « CRÉATION DE LOGEMENTS TREMPLINS PLACE DE LA SCIERIE À GERPINNES » (priorités 1 et 3) ;
- « CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ACQUISITIFS POUR LES JEUNES » (priorité 3) ;
- « CRÉATION DE LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS » (priorité 3);
- « CRÉATION DE LOGEMENTS SOCIAUX DE GROSSE CAPACITÉ » (priorité 3);
- « CRÉATION DE LOGEMENTS ADAPTÉS POUR LES SENIORS » (priorité 3) ;
- « POLITIQUE D'ACCÈS AU LOGEMENT » (projet récurrent).

## Création d'une liaison douce entre Gerpinnes, Hymiée et Hanzinne

Création d'une liaison douce entre Gerpinnes, Hymiée et le village d'Hanzinne (Commune de Florennes) afin d'éviter aux habitants et promeneurs d'emprunter la route de Florennes (N975). Cette route est dangereuse en raison de la vitesse des automobilistes et de l'absence de trottoir et piste cyclable.



L'assise de l'ancienne voie de chemin de fer (ligne 138 jusque Florennes) ayant été vendue à des privés, la création d'un RAVeL entre Gerpinnes et Hanzinne est donc compromise. Mais d'autres itinéraires sécurisés sont envisagés. Le réseau points-nœuds « 1000 bornes à vélo » du GAL Entre-Sambre-et-



Meuse, propose actuellement un itinéraire Gerpinnes-Hymiée via la rue Armand Dancart et la Rue d'Hymiée et un itinéraire Hymiée-Hanzinne via Fromiée (voir carte, points 28 et 29).

Ce projet rejoint la fiche-projet du PCDR de Florennes, en priorité 1 : « Aménagement et entretien de sentiers dédiés à la mobilité douce (et permettant de relier les villages entre eux et vers le Pré-RAVeL) ».

Cet itinéraire entre Gerpinnes et Hanzinne permettra de rejoindre la Commune de Walcourt (Tarcienne) et ensuite le RAVeL des Lacs de l'Eau-d'Heure.

Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Promouvoir et développer les initiatives de mobilité alternative sur le territoire – Assurer l'accessibilité et la sécurité pour tous sur le territoire – Mieux exploiter les atouts de l'entité en matière de liaisons douces de manière à renforcer les liens entre les noyaux urbanisés et utiliser ce réseau interconnecté comme vecteur de développement socio-économique.

Piliers du développement durable : Environnement, Social et Economie.

- Liaison avec le RAVeL : « PROLONGATION DU RAVEL JUSQU'AU CENTRE-VILLE DE GERPINNES » (prio. 2) ;
- « MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE » (projet récurrent) ;
- « ENTRETIEN ET PROMOTION DES SENTIERS » (projet récurrent);
- « DÉVELOPPEMENT DES TROTTOIRS ET PISTES CYCLABLES » (projet récurrent).

## Création d'une maison des associations, du folklore, du tourisme, du patrimoine et de la culture

Construction ou aménagement de locaux multifonctionnels permettant la valorisation du folklore, du tourisme, du patrimoine, de la culture, la valorisation des produits locaux et de l'artisanat... dans un pôle central sur la commune. Création de locaux tels qu'une salle, un musée, une salle d'exposition, un espace associatif et touristique, un point relais bibliothèque, une antenne du Centre culturel et du Syndicat d'Initiative... pour l'organisation d'événements thématiques et ponctuels et l'organisation d'activités permanentes.

Localisation envisagée : « ACQUISITION ET AMÉNAGEMENT DU CHÂTEAU-FERME DE VILLERS-POTERIE ».

Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Développer et améliorer la politique de soutien des associations locales (aide logistique, financière, etc.) et les collaborations entre ces dernières – Compléter et améliorer le réseau d'espaces et de lieux de rencontre de l'entité – Améliorer la visibilité, la promotion et la communication autour des éléments touristiques de l'entité – Valoriser les atouts touristiques de l'entité notamment en s'appuyant sur la richesse du folklore local et sa reconnaissance.

Piliers du développement durable : Social, Culturel et Economie

- « ACQUISITION ET AMÉNAGEMENT DU CHÂTEAU-FERME DE VILLERS-POTERIE » (priorité 3);
- « MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE » (projet récurrent) ;
- « RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX HABITANTS » (projet récurrent);
- « DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT D'INITIATIVE » (projet récurrent) ;
- « DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS CULTURELLES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE » (projet récurrent).

## Aménagement de la bibliothèque communale

Aménagement de la bibliothèque communale, qui jouxte la salle Charon de Loverval : agrandissement des locaux, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, création d'un espace de lecture, création d'un cyberespace....



En 2015, la bibliothèque comptait 542 membres. Un quart de ses membres habite une autre commune. Ceux-ci s'arrêtent à la bibliothèque, située le long de la Nationale 5, sur le chemin du travail.



Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Organiser et développer davantage d'activités pour les enfants, pour les adolescents ainsi que pour les seniors – Développer et améliorer la politique de soutien des associations locales (aide logistique, financière, etc.) et les collaborations entre ces dernières – Développer les activités, les initiatives et les infrastructures culturelles et touristiques en soutenant les acteurs locaux.

Piliers du développement durable : Social et Culture

- « DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS CULTURELLES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE » (projet récurrent);
- « AMÉNAGEMENT DE LA SALLE CHARON DE LOVERVAL » (priorité 3).

## Aménagement de la Place Léon Gonthier de Gerpinnes

Agrandir la Place Léon Gonthier de manière à créer une place ouverte dans le centre de Gerpinnes ; via l'achat et la destruction du bâtiment Belfius (urbanisme non adapté).



Aménagement d'un espace de rencontre (avec deux ou trois bancs en vis-à-vis), en faisant éventuellement de cette place un semi-piétonnier et en adaptant ou en démontant le kiosque (qui, de par sa conception, est peu utilisé).







Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR : Compléter et améliorer le réseau d'espaces et de lieux de rencontre de l'entité.

Piliers du développement durable : Social, Economie et Culture

- « AMÉNAGEMENT DE LIAISONS PIÉTONNES DANS LE HAUT DU CENTRE HISTORIQUE DE GERPINNES ET MISE EN VALEUR DU VIEUX CIMETIÈRE » (priorité 1);
- « AMÉNAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DES VILLAGES » (projet récurrent) ;
- « RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX HABITANTS » (projet récurrent).

## Agrandissement et développement du « Musée des marches folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse »

Développement et valorisation du musée, situé dans le centre historique de Gerpinnes, rue de la Régence 6 : le rendre plus didactique, attractif et dynamique, notamment par des panneaux et bornes interactives ; développer les visites pour les écoles ; augmenter les heures d'ouverture ; engager un employé.

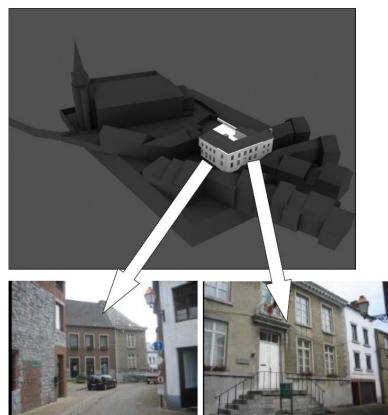
Créé en 1986, le musée vise à valoriser un patrimoine immatériel reconnu depuis décembre 2012 comme patrimoine culturel immatériel de l'Humanité par l'UNESCO. Le développement du musée permettra également d'accueillir les pièces composant le musée Marcel Collet, situé à Loverval, sur les vestiges préhistoriques découverts dans la « Grotte des Sarrazins » et médiévaux découverts sur le « site des Templiers » (Loverval).





Au vu de l'intérêt croissant de la population, ce musée pourrait devenir un « Centre d'Interprétation des Marches Folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse » afin de mettre en valeur l'aspect traditionnel, culturel et sociologique des processions et de contribuer à la visibilité du folklore local.

Agrandissement du musée: Le projet consiste en la réunification de trois bâtiments communaux connexes dont l'un abrite actuellement un musée des marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse.



Le bâtiment serait rénové sur base de l'étude de faisabilité réalisée par le GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse en 2008, dont le projet prévoit la création d' :

- une zone administrative, d'espace d'accueil et de boutique-librairie du Musée (213 m2),
- des espaces d'exposition (320 m2),
- un espace pédagogique (86 m2),
- un espace de services (110 m2),
- et deux niveaux d'espaces polyvalents (106 m2) ouverts sur le jardin pour les expositions temporaires, accueil des groupes, réceptions....

Ce projet pourrait accueillir la « CRÉATION D'UNE MAISON DES ASSOCIATIONS, DU FOLKLORE, DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE » et la « CRÉATION D'UN LOCAL POUR LE SYNDICAT D'INITIATIVE ET D'UNE VITRINE DE PRODUITS DU TERROIR ET D'ARTISANAT À GERPINNES ».

Un accès pour les personnes à mobilité réduite sera aménagé et il sera profité de cette rénovation lourde pour rendre les trois bâtiments conformes aux normes actuelles de consommation énergétique d'un bâtiment dit "passif", l'optimalisation acoustique du bâtiment.

Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Développer et améliorer la politique de soutien des associations locales (aide logistique, financière, etc.) et les collaborations entre ces dernières – Compléter et améliorer le réseau d'espaces et de lieux de rencontre de l'entité – Améliorer la visibilité, la promotion et la communication autour des éléments touristiques de l'entité – Développer les activités, les initiatives et les infrastructures culturelles et touristiques en soutenant les acteurs locaux – Valoriser les atouts touristiques de l'entité notamment en s'appuyant sur la richesse du folklore locale et sa reconnaissance.

Piliers du développement durable : Economie et Culture

- « CRÉATION D'UN LOCAL POUR LE SYNDICAT D'INITIATIVE ET D'UNE VITRINE DE PRODUITS DU TERROIR ET D'ARTISANAT À GERPINNES » (priorité 2) ;
- « CRÉATION D'UNE MAISON DES ASSOCIATIONS, DU FOLKLORE, DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE » (priorité 3) :
- « MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE » (projet récurrent).

Création d'un groupement d'achat pour l'énergie

Les consommations énergétiques représentent une part toujours plus importante dans le budget des ménages, la

création de groupements d'achats dans le domaine de l'énergie permettra d'offrir un pouvoir de négociation

important, auprès des fournisseurs, et ainsi de faire bénéficier les ménages et les entreprises de réductions et

d'avantages sur un ensemble de produits et de services comme l'électricité, le gaz, le bois de chauffage, les

pellets, les panneaux solaires thermiques, les matériaux d'isolation, les ampoules LED etc.

Généralement, les plateformes d'achat fonctionnent en plusieurs temps : inscription, négociation collective de

l'offre, acceptation et livraison.

Ce projet rejoint la fiche-projet du PCDR de Florennes, en priorité 3 : « Organisation de commandes groupées

d'énergie et de matériaux d'isolation » qui permettrait des économies d'échelle par la création d'un groupement

d'achat dépassant les limites communales.

Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Développer des structures, infrastructures et des

services spécifiques et adaptés aux besoins actuels et futurs de l'entité – Renforcer les échanges, la solidarité et la

communication entre les citoyens, les forces vives locales et les autorités.

Piliers du développement durable : Social et Economie

Liens avec d'autres projets du PCDR :

« RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE » (projet récurrent).

## Création d'une salle omnisports polyvalente

Création d'une salle omnisports :

> pour les élèves des écoles de l'entité (en particulier des écoles d'Hymiée et de Lausprelle),

> pour l'accueil des associations locales qui n'ont pas d'infrastructures adaptées (club judo, club de karaté...),

> pour le développement de nouvelles disciplines (gym seniors),

> pour l'accueil des clubs de tennis de l'entité qui n'ont pas d'installation couverte durant l'hiver (notamment le

Tennis Club de Gerpinnes)

etc.

Création d'un rollers/skate-park.

Localisation envisagée : via l'acquisition par la Commune des infrastructures du Club de Tennis de Lausprelle.

Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Favoriser le maintien à domicile des seniors par des logements et services adaptés – Organiser et développer davantage d'activités pour les enfants, pour les adolescents ainsi que pour les seniors, Développer et améliorer la politique de soutien des associations locales (aide logistique, financière, etc.) et les collaborations entre ces dernières – Compléter et améliorer le réseau d'espaces et de lieux de rencontre de l'entité.

Piliers du développement durable : Social et Economie

Liens avec d'autres projets du PCDR :

« SOUTIEN ET PROMOTION DES ASSOCIATIONS LOCALES » (projet récurrent);

« DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ET SOUTIEN AUX STRUCTURES TRAVAILLANT AVEC LES ENFANTS »

(projet récurrent);

« DÉVELOPPEMENT DES SERVICES ET ACTIVITÉS SENIORS » (projet récurrent).

## Aménagement d'un cheminement sécurisé entre Fromiée et Gerpinnes

Création d'une liaison directe et accessible aux piétons, cyclistes et cavaliers entre Fromiée et le centre de Gerpinnes. Actuellement, le tracé du réseau points-noeuds « 1000 bornes à vélo » du GAL Entre-Sambre-et-Meuse propose de rejoindre Gerpinnes et Fromiée via le village d'Hymiée.

Un cheminement sécurisé pourrait être créé le long de la N974 (rue de Biesme et rue de Fromiée) ou une liaison directe pourrait être créée via l'aménagement et la sécurisation (éclairage) du GR129, qui part vers Gerpinnes depuis la rue des Champs à Fromiée.



Un tracé, le long du GR129, a été cartographié en 2011 par le GAL Entre-Sambre-et-Meuse (« Les liaisons inter-villages »). Il passe par trois lieux-dits : le Bois des Frècheux, Li Spinette et Le Sartia.

Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Promouvoir et développer les initiatives de mobilité alternative sur le territoire – Assurer l'accessibilité et la sécurité pour tous sur le territoire – Mieux exploiter les atouts de l'entité en matière de liaisons douces de manière à renforcer les liens entre les noyaux urbanisés et utiliser ce réseau interconnecté comme vecteur de développement socio-économique.

Piliers du développement durable : Environnement, Social et Economie

- « MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE » (projet récurrent) ;
- « ENTRETIEN ET PROMOTION DES SENTIERS » (projet récurrent);
- « DÉVELOPPEMENT DES TROTTOIRS ET PISTES CYCLABLES » (projet récurrent).

## Création d'un local de musique pour la Fanfare Royale d'Acoz

Le local de répétition de la Fanfare Royale d'Acoz, situé dans l'ancienne Maison communale d'Acoz, rue Saint-Martin, est trop petit et il n'est pas possible d'agrandir ce bâtiment.







Aménagement d'un nouveau local pour la Fanfare, qui fête en 2015 son 150° anniversaire, et ensuite réaffectation de ce bâtiment pour d'autres activités culturelles et associatives.

Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR : Développer et améliorer la politique de soutien des associations locales (aide logistique, financière, etc.) et les collaborations entre ces dernières — Développer les activités, les initiatives et les infrastructures culturelles et touristiques en soutenant les acteurs locaux.

Piliers du développement durable : Social et Culturel.

- « AMÉNAGEMENT DE L'ANCIENNE MAISON COMMUNALE D'ACOZ » (priorité 3);
- « SOUTIEN ET PROMOTION DES ASSOCIATIONS LOCALES » (projet récurrent);
- « DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ET SOUTIEN AUX STRUCTURES TRAVAILLANT AVEC LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS » (projet récurrent);
- « DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS CULTURELLES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE » (projet récurrent).

## Rénovation et mise en valeur des deux tours du Château d'En-Haut à Gerpinnes

Mise en valeur du Château d'En-Haut (Administration communale), patrimoine local, par la préservation et la mise en valeur de ses deux tours et l'aménagement de leurs abords.

Aménagement de ces tours si une affectation est trouvée. Mise en valeur de la deuxième tour par la suppression du terrain de basket, situé au pied de la tour. A placer ailleurs, avec les installations de tennis par exemple.











Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Améliorer la visibilité, la promotion et la communication autour des éléments touristiques de l'entité – Valoriser les atouts touristiques de l'entité notamment en s'appuyant sur la richesse du folklore local et sa reconnaissance.

Piliers du développement durable : Economie et Culture

- « AMÉNAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DES VILLAGES » (projet récurrent) ;
- « MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE » (projet récurrent).

## Construction de logements acquisitifs pour les jeunes

Acquisition d'un terrain et construction de logements (maisons et appartements) par la Commune ou via un partenariat public-privé afin de réduire les coûts de conception et de construction (économies d'échelle). Vente de ses logements à des jeunes, avec ou sans le terrain (Community Land Trust qui reste propriétaire du sol et revend le bâtiment).

Gerpinnes présente des prix moyens des terrains à bâtir et des habitations parmi les plus élevés de la microrégion et un manque de logements de plus petite taille (Gerpinnes présente l'une des plus faibles proportions d'appartements de la micro-région). Cette augmentation du prix de l'immobilier a pour conséquence de constituer un frein important à l'installation durable sur la commune de certaines catégories de la population et l'on comprend aisément que les plus touchés sont les jeunes actifs. Ce projet permettra aux jeunes, avec des revenus faibles ou moyens, d'accéder à la propriété et de s'installer sur la commune, malgré un revenu disponible insuffisant au regard des prix du marché immobilier.

Croiser les difficultés que rencontrent les jeunes et qui provoquent leur exode avec les difficultés que rencontrent les seniors et qui écourtent leur maintien à domicile (solitude, habitat non adapté car trop grand...), apparaît comme une réelle opportunité de développement à Gerpinnes. Ce projet pourrait faire l'objet d'une création d'un éco-quartier communal et intergénérationnel, avec des logements tremplins, des logements locatifs et acquisitifs pour les jeunes, des logements adaptés pour les seniors, des logements sociaux de grosse capacité (grandes familles) et des logements intergénérationnels.

Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Lutter contre l'exode des jeunes notamment en facilitant et soutenant leur accès au logement – Développer des structures, infrastructures et des services spécifiques et adaptés aux besoins actuels et futurs de l'entité.

Piliers du développement durable : Social et Economie

- « CRÉATION DE LOGEMENTS TREMPLINS » notamment « CRÉATION DE LOGEMENTS TREMPLINS PLACE DE LA SCIERIE À GERPINNES » (priorités 1 et 3);
- « CRÉATION DE LOGEMENTS LOCATIFS POUR LES JEUNES » (priorité 3) ;
- « CRÉATION DE LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS » (priorité 3);
- « CRÉATION DE LOGEMENTS SOCIAUX DE GROSSE CAPACITÉ » (priorité 3);
- « CRÉATION DE LOGEMENTS ADAPTÉS POUR LES SENIORS » (priorité 3) ;
- « POLITIQUE D'ACCÈS AU LOGEMENT » (projet récurrent).

## Création de logements adaptés pour les seniors

Création de logements publics locatifs réservés aux seniors de l'entité afin de permettre de repousser l'entrée en maison de retraite et ainsi de prolonger le maintien à domicile d'une personne âgée par un logement adapté.

Les maisons familiales sont souvent inadaptées pour les seniors (surfaces trop grandes, difficultés d'entretien, volumes vides à chauffer...) et la commune compte un manque de logement de plus petite taille (Gerpinnes présente l'une des plus faibles proportions d'appartements de la micro-région).

Croiser les difficultés que rencontrent les jeunes et qui provoquent leur exode avec les difficultés que rencontrent les seniors et qui écourtent leur maintien à domicile (solitude, habitat non adapté car trop grand...), apparaît comme une réelle opportunité de développement à Gerpinnes. Ce projet pourrait faire l'objet d'une création d'un éco-quartier communal et intergénérationnel, avec des logements tremplins, des logements locatifs et acquisitifs pour les jeunes, des logements adaptés pour les seniors, des logements sociaux de grosse capacité (grandes familles) et des logements intergénérationnels.

Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Favoriser le maintien à domicile des seniors par des logements et services adaptés – Développer des structures, infrastructures et des services spécifiques et adaptés aux besoins actuels et futurs de l'entité – Tenir compte de la part importante des seniors (spécificité communale) dans l'entité pour tous les projets et l'utiliser comme un atout.

Piliers du développement durable : Social et Economie

- « CRÉATION DE LOGEMENTS TREMPLINS », notamment « CRÉATION DE LOGEMENTS TREMPLINS PLACE DE LA SCIERIE À GERPINNES » (priorités 1 et 3);
- « CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ACQUISITIFS POUR LES JEUNES » (priorité 3) ;
- « CRÉATION DE LOGEMENTS LOCATIFS POUR LES JEUNES » (priorité 3);
- « CRÉATION DE LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS » (priorité 3);
- « CRÉATION DE LOGEMENTS SOCIAUX DE GROSSE CAPACITÉ » (priorité 3);
- « DÉVELOPPEMENT DES SERVICES ET ACTIVITÉS SENIORS » (projet récurrent) ;
- « POLITIQUE D'ACCÈS AU LOGEMENT » (projet récurrent).

## Création d'une cuisine communautaire

Le CPAS, qui livre en moyenne 30 à 35 repas à domicile (données 2013) et jusqu'à 52 repas (2012) par jour, note son souhait de créer une cuisine communautaire, pour la conception de ses repas. Ce projet vise l'amélioration des services à domicile pour les seniors, l'amélioration des services du CPAS et l'amélioration des services au sein des écoles. De plus, ce projet permettrait de soutenir les producteurs locaux et de mettre en place des animations pour la promotion de l'agriculture et son développement serait vecteur d'emploi.

Localisation envisagée : à Acoz dans le projet « AMÉNAGEMENT DU PRESBYTÈRE D'ACOZ EN MAISON DE LA FAMILLE ».

Ce projet pourrait être mené en collaboration avec le CPAS de Walcourt et les Ateliers de Pontaury, qui ont inauguré, en mai 2015, un restaurant didactique Place des Combattants à Walcourt. Ce centre d'insertion socio-professionnelle forme chaque année une trentaine de jeunes aux métiers de la restauration et fournit 150 à 180 repas aux écoles et crèches de la région. La fiche-projet « CIRCUITS COURTS ET COLLECTIVITÉS » du Programme de Développement Stratégie 2015-2020 du GAL Entre-Sambre-et-Meuse vise le développement de nouvelles filières d'écoulement des produits locaux vers les collectivités du territoire par les Ateliers de Pontaury. L'objectif est de « toucher une vingtaine d'écoles du territoire sur les 45 implantations scolaires existantes, soit près de 2 000 élèves touchés directement ou indirectement par le projet ».

Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Favoriser le maintien à domicile des seniors par des logements et services adaptés – Equilibrer l'offre locale en commerces et services sur le territoire – Soutenir et valoriser le monde agricole et ses productions.

Piliers du développement durable : Environnement, Social, Economie et Culturel

- « AMÉNAGEMENT DU PRESBYTÈRE D'ACOZ EN MAISON DE LA FAMILLE » (priorité 3) ;
- « DÉVELOPPEMENT DES SERVICES ET ACTIVITÉS SENIORS » (projet récurrent) ;
- « RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX HABITANTS » (projet récurrent);
- « DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ET SOUTIEN AUX STRUCTURES TRAVAILLANT AVEC LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS » (projet récurrent);
- « PROMOTION DE L'AGRICULTURE » (projet récurrent) ;
- « SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE ET AU DÉMARRAGE D'ENTREPRISE » (projet récurrent).

Création d'une Maison des Jeunes

Mise en place d'une association par et pour les jeunes de l'entité : Club des Jeunes ou Maison de Jeunes afin de

favoriser le développement d'une citoyenneté critique, active et responsable des adolescents et leur participation

à la vie sociale, économique et culturelle de la commune. Participation des jeunes à la programmation et à la

réalisation des actions ainsi qu'aux structures de consultation et de décision avec l'encadrement d'un animateur-

éducateur.

Mise en place d'activités à caractère social, culturel, récréatif, environnemental et sportif; développement

d'activités intergénérationnelles ; rencontre avec le pouvoir communal afin d'avoir un échange sur les attentes

des jeunes ; lieu d'information pour diriger les jeunes vers les clubs sportifs, la culture, les activités de loisirs...

Création d'une association (type Club des Jeunes) qui pourrait ensuite faire la demande d'agrément comme

Maison des Jeunes et solliciter l'octroi d'une subvention pour un animateur-coordinateur.

Aménagement d'un local de rencontre pour accueillir cette nouvelle structure et ses activités. Il pourrait s'agir de

l'aménagement d'un lieu de rassemblement mobile pour les adolescents (« Adobus »), afin d'aller à leur

rencontre pour connaître leurs attentes, développer le travail de rue, réaliser des animations et y développer des

activités...

Localisation envisagée: dans le projet « CONSTRUCTION D'UNE INFRASTRUCTURE DE RENCONTRE ET

D'HÉBERGEMENT À GERPINNES ET AMÉNAGEMENT DES ABORDS ».

La Maison des Jeunes pourrait accueillir un local pour la « CRÉATION D'UNE ÉCOLE DES DEVOIRS ».

Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Organiser et développer davantage d'activités pour

les enfants, pour les adolescents ainsi que pour les seniors - Créer une « dynamique de quartier » via

l'organisation d'activités spécifiques permettant la rencontre et le dialogue – Compléter et améliorer le réseau

d'espaces et de lieux de rencontre de l'entité.

Piliers du développement durable : Social et Culturel

Liens avec d'autres projets du PCDR :

« CONSTRUCTION D'UNE INFRASTRUCTURE DE RENCONTRE ET D'HÉBERGEMENT À GERPINNES ET AMÉNAGEMENT DES ABORDS » (priorité 2) ;

« CRÉATION D'UNE ÉCOLE DES DEVOIRS » (priorité 3);

« DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ET SOUTIEN AUX STRUCTURES TRAVAILLANT AVEC LES ENFANTS ET

LES ADOLESCENTS » (projet récurrent) ;

« RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX HABITANTS » (projet

récurrent).

## Aménagement de la Place d'Acoz

Aménagement de la Place, située rue Saint-Martin, en un véritable espace de convivialité et sécurisé; de part et d'autre de l'église.

« Cette petite placette située au centre du village d'Acoz et près de son église présente un petit surplomb par rapport à la route ainsi qu'une légère pente. Le revêtement y est uniformisé par un revêtement hydrocarboné. L'échelle de la place est à taille humaine et de petites constructions la bordent. »

Nécessité de maintenir des places de parking (pour l'école, l'église, les riverains...) et de tenir compte du déroulement des festivités (notamment liées aux marches folkloriques) pour son aménagement.





Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR : Compléter et améliorer le réseau d'espaces et de lieux de rencontre de l'entité.

Piliers du développement durable : Social, Economie et Culture

- « AMÉNAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DES VILLAGES » (projet récurrent) ;
- « RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX HABITANTS » (projet récurrent);
- Tenir compte du projet, à proximité, d'« AMÉNAGEMENT DE L'ANCIENNE MAISON COMMUNALE D'ACOZ » (priorité 3).

## Création d'un espace intergénérationnel au Quartier Fromont à Loverval

Création d'un lieu de rencontre et de convivialité dans ce quartier isolé de Loverval afin de veiller au renforcement de la cohésion sociale.

Création d'une aire de jeux pour les enfants, abri pour barbecue, espace de rassemblement semi-couvert, jardinverger-basse-cour partagés, jeux de pétanque...



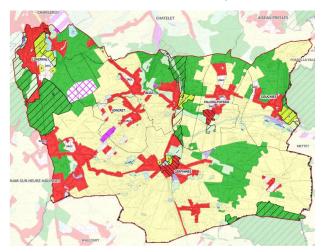
Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR : Compléter et améliorer le réseau d'espaces et de lieux de rencontre de l'entité.

Piliers du développement durable : Social et Culture

- « AMÉNAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DES VILLAGES » (projet récurrent) ;
- « RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX HABITANTS » (projet récurrent).

## Réalisation d'un aménagement foncier rural

« Redessiner » les parcelles agricoles (morcelées et dispersées) via cette procédure légiférée, en vue de constituer des parcelles continues, régulières et aussi rapprochées que possible du siège de l'exploitation agricole ; redessiner les chemins agricoles, les écoulements d'eau, mettre en place des zones écologiques...







Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Pérenniser les actions environnementales et en faveur de la nature actuellement menées sur le territoire et en développer de nouvelles — Doter la commune d'une vision à long terme en ce qui concerne l'aménagement de son territoire via la mise en place d'outils adéquats (Schéma de Structure Communal, Plan Communal d'Aménagement, etc.) — Soutenir et valoriser le monde agricole et ses productions — Protéger, développer et promouvoir le caractère rural de l'entité.

Piliers du développement durable : Environnement, Social et Economie

### Liens avec d'autres projets du PCDR :

« SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE ET AU DÉMARRAGE D'ENTREPRISE » (projet récurrent).

## Création de logements intergénérationnels

Création de logements adaptés à la location des rez-de-chaussée à des seniors et des étages aux jeunes et aux familles. Développement de lieux de convivialité, de services et mise en place d'échanges et d'entraîde intergénérationnels.

Croiser les difficultés que rencontrent les jeunes et qui provoquent leur exode avec les difficultés que rencontrent les seniors et qui écourtent leur maintien à domicile (solitude, habitat non adapté car trop grand...), apparaît comme une réelle opportunité de développement à Gerpinnes. Ce projet pourrait faire l'objet d'une création d'un éco-quartier communal et intergénérationnel, avec des logements tremplins, des logements locatifs et acquisitifs pour les jeunes, des logements adaptés pour les seniors, des logements sociaux de grosse capacité (grandes familles) et des logements intergénérationnels.

Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Lutter contre l'exode des jeunes notamment en facilitant et soutenant leur accès au logement – Favoriser le maintien à domicile des seniors par des logements et services adaptés – Développer des activités et projets intergénérationnels – Développer des structures, infrastructures et des services spécifiques et adaptés aux besoins actuels et futurs de l'entité – Créer une « dynamique de quartier » via l'organisation d'activités spécifiques permettant la rencontre et le dialogue – Tenir compte de la part importante des seniors (spécificité communale) dans l'entité pour tous les projets et l'utiliser comme un atout.

Piliers du développement durable : Social et Economie

- « CRÉATION DE LOGEMENTS TREMPLINS », notamment « CRÉATION DE LOGEMENTS TREMPLINS PLACE DE LA SCIERIE À GERPINNES » (priorités 1 et 3);
- « CRÉATION DE LOGEMENTS LOCATIFS POUR LES JEUNES » (priorité 3) ;
- « CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ACQUISITIFS POUR LES JEUNES » (priorité 3) ;
- « CRÉATION DE LOGEMENTS ADAPTÉS POUR LES SENIORS » (priorité 3) ;
- « CRÉATION DE LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS » (priorité 3) ;
- « CRÉATION DE LOGEMENTS SOCIAUX DE GROSSE CAPACITÉ » (priorité 3);
- « POLITIQUE D'ACCÈS AU LOGEMENT » (projet récurrent) ;
- « DÉVELOPPEMENT DES SERVICES ET ACTIVITÉS SENIORS » (projet récurrent).

## Création d'un parcours Vita

Création d'un parcours-promenade rythmé par des exercices sportifs variés et de découverte de l'environnement. Chaque participant peut se balader à l'heure qui lui convient et s'entraîner suivant ses capacités et son rythme.

Localisations évoquées : le long du RAVeL, dans le bois entre Fromiée et Gerpinnes ou dans le bois, Chemin Etang Marcelle, à Gougnies.







Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Développer les activités, les initiatives et les infrastructures culturelles et touristiques en soutenant les acteurs locaux – Protéger, développer et promouvoir le caractère rural de l'entité.

Piliers du développement durable : Environnement et Social

### Liens avec d'autres projets du PCDR :

Création d'un parcours Vita dans le bois lors de l'« AMÉNAGEMENT D'UN CHEMINEMENT SÉCURISÉ ENTRE LE QUARTIER DE L'EUROPE ET LE CENTRE DE GOUGNIES » (priorité 2).

## Aménagement de la Place Raymond Brimant à Loverval

Aménagement et embellissement de cette Place, située Avenue du Vieux Frêne dans le Quartier des Morlères à Loverval, et création d'une aire de jeux pour les enfants.



Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR : Compléter et améliorer le réseau d'espaces et de lieux de rencontre de l'entité.

Piliers du développement durable : Social et Culture

- « AMÉNAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DES VILLAGES » (projet récurrent);
- « RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX HABITANTS » (projet récurrent).

Création d'une Agence de Développement Local

Mise en place d'une structure communale ou transcommunale chargée d'accompagner les porteurs de projets

économiques, de réunir les acteurs économiques, de mettre en place des réseaux, de promouvoir les

entrepreneurs locaux, d'organiser des séances d'informations pour les commerçants...

Le Schéma de Structure Communal note que « les agences de développement local ont pour mission première

d'impulser et de soutenir le développement de projets porteurs en termes de création d'activités économiques

et/ou d'emplois durables. Pour ce faire, les agents de développement local identifient préalablement la nature

des besoins et des potentialités propres à leur territoire. ».

Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Mettre en place des structures et infrastructures

d'accueil pour développer l'activité économique et encourager la création d'emploi – Equilibrer l'offre locale en

commerces et services sur le territoire.

Piliers du développement durable : Social, Economie et Culture

Liens avec d'autres projets du PCDR :

« SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE ET AU DÉMARRAGE D'ENTREPRISE » (projet récurrent).

## Aménagement d'un cheminement sécurisé entre Bertransart et Gerpinnes

Réalisation d'un tracé sécurisé entre le quartier Bertransart et le centre de Gerpinnes, permettant aux habitants de ne pas devoir emprunter la N574. Développement du réseau points-noeuds « 1000 bornes à vélo » du GAL Entre-Sambre-et-Meuse. Ce tracé pourrait passer par le cimetière de Gerpinnes et l'école de Bertransart.

Ce projet consisterait à aménager le sentier qui relie la rue Alfred Thiébaut (cimetière) à la rue de Tarcienne et à des aménagements rue de Tarcienne et rue de Betransart.



Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Promouvoir et développer les initiatives de mobilité alternative sur le territoire – Assurer l'accessibilité et la sécurité pour tous sur le territoire – Mieux exploiter les atouts de l'entité en matière de liaisons douces de manière à renforcer les liens entre les noyaux urbanisés et utiliser ce réseau interconnecté comme vecteur de développement socio-économique.

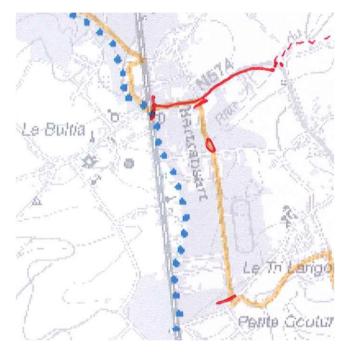
Piliers du développement durable : Environnement, Social et Economie

- Avec le tronçon « AMÉNAGEMENT D'UN CHEMINEMENT SÉCURISÉ ENTRE BERTRANSART ET LE BULTIA » (priorité 3), un cheminement sécurisé serait ainsi créé entre le centre de Gerpinnes et le centre commercial du Bultia;
- « MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE » (projet récurrent) ;
- « ENTRETIEN ET PROMOTION DES SENTIERS » (projet récurrent);
- « DÉVELOPPEMENT DES TROTTOIRS ET PISTES CYCLABLES » (projet récurrent).

## Aménagement d'un cheminement sécurisé entre Bertransart et le Bultia

Création d'une liaison entre le Quartier de Bertransart et les commerces du Centre Commercial du Bultia permettant de ne pas devoir emprunter la N5 (route de Philippeville). Développement du réseau points-nœuds « 1000 bornes à vélo » du GAL Entre-Sambre-et-Meuse.

Ce projet consisterait à aménager l'Allée Centrale et l'Allée des Acacias, deux voiries qui appartiennent encore à des propriétaires privés.



Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Promouvoir et développer les initiatives de mobilité alternative sur le territoire – Assurer l'accessibilité et la sécurité pour tous sur le territoire – Mieux exploiter les atouts de l'entité en matière de liaisons douces de manière à renforcer les liens entre les noyaux urbanisés et utiliser ce réseau interconnecté comme vecteur de développement socio-économique.

Piliers du développement durable : Environnement, Social et Economie

- Ce projet possède un petit tronçon commun avec le projet d'« AMÉNAGEMENT D'UN CHEMINEMENT SÉCURISÉ ENTRE JONCRET ET LE BULTIA » (priorité 3);
- « MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE » (projet récurrent) ;
- « ENTRETIEN ET PROMOTION DES SENTIERS » (projet récurrent);
- « DÉVELOPPEMENT DES TROTTOIRS ET PISTES CYCLABLES » (projet récurrent).

## Aménagement d'un cheminement sécurisé entre le Quartier Try d'Haies à Loverval et le Bultia

Favoriser la cohésion villageoise par la création d'un sentier qui relierait les deux parties du Quartier Try d'Haies à Loverval. Ce cheminement sécurisé, entre la rue de la Ferrée et la rue Charon, permettrait d'éviter d'emprunter la N5 (Chaussée de Philippeville).

De plus, la création d'un sentier entre le Quartier Try d'Haies de Loverval et le Centre commercial du Bultia, permettrait aux habitants de faire leurs courses en toute sécurité, sans emprunter la N5 (Chaussée de Philippeville) et d'agrandir le réseau point-nœuds « 1000 bornes à vélo » du GAL Entre-Sambre-et-Meuse.

Ce projet consisterait en la création d'un sentier reliant la rue Charon, la rue Joncquière, la drève des Dominicains à la rue de la Ferrée et à la création d'un sentier (actuel chemin de terre) dans le Bois du Prince à Loverval permettant de relier l'Allée Verte à l'Allée des Erables (Bultia).

Il sera suggéré à la Commune d'Ham-Sur-Heure Nalinnes de créer une biffurcation du sentier entre l'Allée des Erables (Gerpinnes) et la rue de la Vallée (Ham-sur-Heure-Nalinnes).

O'fiaie Boil de Rois Pods la Bicrle

Il faudra tenir compte du tracé de la future E420, qui pourrait passer dans ce périmètre.

Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Renforcer les échanges, la solidarité et la communication entre les citoyens, les forces vives locales et les autorités — Promouvoir et développer les initiatives de mobilité alternative sur le territoire — Assurer l'accessibilité et la sécurité pour tous sur le territoire — Mieux exploiter les atouts de l'entité en matière de liaisons douces de manière à renforcer les liens entre les noyaux urbanisés et utiliser ce réseau interconnecté comme vecteur de développement socio-économique.

Piliers du développement durable : Environnement, Social et Economie

- « RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX HABITANTS » (projet récurrent);
- « MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE » (projet récurrent) ;
- « ENTRETIEN ET PROMOTION DES SENTIERS » (projet récurrent);
- « DÉVELOPPEMENT DES TROTTOIRS ET PISTES CYCLABLES » (projet récurrent).

## Création d'un rucher didactique

Installation de ruchers sur un espace communal pour l'organisation d'animations, de démonstrations... visant à informer et à éduquer les citoyens aux rôles de l'apiculteur et des abeilles.

Localisations envisagées : derrière l'école d'Acoz ou au verger conservatoire de Lausprelle.

Ce projet sera mené en collaboration avec citoyens et les apiculteurs de Gerpinnes et en synergie avec le Plan Maya communal, le Plan Communal de Développement de la Nature et le Service environnement.



Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Pérenniser les actions environnementales et en faveur de la nature actuellement menées sur le territoire et en développer de nouvelles – Aménager des espaces « nature » en veillant à leur attribuer une dimension sociale, environnementale, écologique, économique et paysagère – Soutenir et valoriser le monde agricole et ses productions.

Piliers du développement durable : Environnement, Social et Culturel

- « PROTECTION DES MILIEUX NATURELS » (projet récurrent) ;
- « PROMOTION DE L'AGRICULTURE » (projet récurrent) ;
- « RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX HABITANTS » (projet récurrent).

## Acquisition et aménagement en espace écologique de la ZACC rue des Cyprès à Villers-Poterie

Achat par la Commune de la « zone d'aménagement communal concerté » au plan de secteur, située entre la rue de Presles et la rue des Cyprès, dans le centre du village et d'une superficie de 4,23 ha ; afin d'avoir une maîtrise du foncier et de limiter le nombre de constructions sur le village de Villers-Poterie.









Aménagement de cette zone en un espace écologique : création d'une zone naturelle (arbres et haies, verger, prairie fleurie...), installation de ruchers, création d'un ry via le fossé entre la rue des Cyprès et le cimetière, utilisation des marais comme station d'épuration naturelle (marais de décantation avec plantes), utilisation de l'étang en aval comme bassin d'orage naturel...

Ce projet devra tenir compte des options définies par le Schéma de Structure Communal pour cette zone, document qui est actuellement en cours de finalisation. A noter que le Schéma d'Intention Communal en matière d'Aménagement du Territoire (SICAT, réalisé avec le GAL Entre-Sambre-et-Meuse en 2012), recommande d'y « accueillir les fonctions de logements, de commerces de proximité, de bâtiments publics et d'espaces verts avec des densités de constructions allant de moyennes à fortes. C'est dans ces périmètres que l'on retrouvera, par exemple, du logement multiple, du logement unifamilial et des rez-de-chaussée commerciaux du type petit

commerce de proximité. Vu le nombre de logements potentiels, ce scénario encouragerait la réouverture d'une école, voire d'une crèche. ».

Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Pérenniser les actions environnementales et en faveur de la nature actuellement menées sur le territoire et en développer de nouvelles – Développer/étoffer le réseau de sites bénéficiant d'un statut de protection sur l'entité et protéger les sites existants – Aménager des espaces « nature » en veillant à leur attribuer une dimension sociale, environnementale, écologique, économique et paysagère – Doter la commune d'une vision à long terme en ce qui concerne l'aménagement de son territoire via la mise en place d'outils adéquats (Schéma de Structure Communal, Plan Communal d'Aménagement, etc.) – Protéger, développer et promouvoir le caractère rural de l'entité.

Piliers du développement durable : Environnement et Social.

- « AMÉNAGEMENT DE LA PLAINE DU BAYAU À VILLERS-POTERIE » (priorité 3) ;
- « ACQUISITION ET AMÉNAGEMENT EN ESPACE ÉCOLOGIQUE DE LA ZACC DERRIÈRE LA SALLE MILIS DE VILLERS-POTERIE » (priorité 3);
- « AMÉNAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DES VILLAGES » (projet récurrent) ;
- « RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX HABITANTS » (projet récurrent).

## Aménagement de la Plaine du Bayau à Villers-Poterie

Aménagement de la Plaine du Quartier, rue du Bayau à Villers-Poterie : l'agrandir, créer des terrains de pétanque, une aire de barbecue, une aire de jeux pour les enfants et une zone fleurie.

Préservation du ballodrome et du local de balle-pelote.





Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR : Compléter et améliorer le réseau d'espaces et de lieux de rencontre de l'entité.

Piliers du développement durable : Social

- « ACQUISITION ET AMÉNAGEMENT EN ESPACE ÉCOLOGIQUE DE LA ZACC RUE DES CYPRÈS À VILLERS-POTERIE » (priorité 3);
- « AMÉNAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DES VILLAGES » (projet récurrent) ;
- « RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX HABITANTS » (projet récurrent).

## Aménagement du local de l'unité scoute de Loverval

Rénovation et mise en conformité des locaux des scouts Saint-Hubert de Loverval, situés Allée Saint-Hubert, à côté de l'église.

Rénovation de ce local humide, vieillot, avec des problèmes de sanitaires et le manque de commodités de base.





Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Organiser et développer davantage d'activités pour les enfants, pour les adolescents ainsi que pour les seniors – Développer et améliorer la politique de soutien des associations locales (aide logistique, financière, etc.) et les collaborations entre ces dernières.

Piliers du développement durable : Social et Culturel

- « DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ET SOUTIEN AUX STRUCTURES TRAVAILLANT AVEC LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS » (projet récurrent);
- « SOUTIEN ET PROMOTION DES ASSOCIATIONS LOCALES » (projet récurrent).

## Aménagement de la salle Charon de Loverval

Rénovation, amélioration acoustique et aménagement des abords de la salle de village de Loverval, située rue Charon.

Construction d'une annexe pour permettre à « La Girolle » (association de 60 musiciens) de stocker son matériel.





Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR : Développer et améliorer la politique de soutien des associations locales (aide logistique, financière, etc.) et les collaborations entre ces dernières — Compléter et améliorer le réseau d'espaces et de lieux de rencontre de l'entité.

Piliers du développement durable : Social et Culture

- « AMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE » (priorité 3) ;
- « AMÉNAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DES VILLAGES » (projet récurrent) ;
- « RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX HABITANTS » (projet récurrent);
- « SOUTIEN ET PROMOTION DES ASSOCIATIONS LOCALES » (projet récurrent).

# Création d'un espace de convivialité devant l'église de Loverval

Aménagement de l'espace devant l'église de Loverval, situé Allée Saint-Hubert : embellissement de l'espace tout en empêchant le stationnement... afin d'en faire un véritable lieu de convivialité.



Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR : Compléter et améliorer le réseau d'espaces et de lieux de rencontre de l'entité.

Piliers du développement durable : Social et Culture

- « AMÉNAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DES VILLAGES » (projet récurrent) ;
- « RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX HABITANTS » (projet récurrent).

# Aménagement de la gare des bus et de l'accès au RAVeL à Acoz en espace intermodal

Aménagement de l'espace communal, rue de Moncheret à Acoz (N975), situé entre le terrain de balle-pelote (ballodrome) et la gare des bus, le long du projet « CRÉATION D'UN RAVEL ENTRE ACOZ ET CHÂTELET » et à quelques mètres du RAVeL Acoz-Gerpinnes existant, en partenariat avec la SRWT (TEC).

Création d'un espace intermodal : aménagement d'une aire de parking

avec un revêtement drainant, aménagement d'un espace de rencontre, création d'une liaison entre la gare des bus et le RAVeL, installation d'un parking et d'un car-wash pour les vélos, plantations.







© Ph. BUSINE - 2016

Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Compléter et améliorer le réseau d'espaces et de lieux de rencontre de l'entité – Promouvoir et développer les initiatives de mobilité alternative sur le territoire – Mieux exploiter les atouts de l'entité en matière de liaisons douces de manière à renforcer les liens entre les noyaux urbanisés et utiliser ce réseau interconnecté comme vecteur de développement socio-économique.

Piliers du développement durable : Environnement, Social et Economie

- « CRÉATION D'UN RAVEL ENTRE ACOZ ET CHÂTELET » (priorité 2) ;
- « MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE » (projet récurrent) ;
- « ENTRETIEN ET PROMOTION DES SENTIERS » (projet récurrent);
- « AMÉNAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DES VILLAGES » (projet récurrent) ;
- « RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX HABITANTS » (projet récurrent).

# Aménagement d'un cheminement sécurisé entre Villers-Poterie et Gougnies

Renforcement des liens entre les noyaux urbanisés et les villages et de la cohésion sociale via un aménagement global sur Villers-Poterie et Gougnies. Ceci afin d'intégrer aux 2 villages, leurs 3 quartiers isolés que sont le Quartier des Nations, le Quartier de la Petite Taille et le Quartier de l'Europe.



Ce projet consisterait à l'aménagement d'un trottoir et d'une piste cyclable pour la sécurisation de la rue de Presles (Villers-Poterie) et de la rue de Châtelet (N573 entre Villers-Poterie et Gougnies).



Ce projet consisterait également à la sécurisation des entrées des quartiers sur la rue de Châtelet (N573) ; notamment l'entrée du Quartier de l'Europe à Gougnies par des îlots sécuritaires.





Et également à la sécurisation du carrefour entre la rue de la Figotterie et la rue de Presles à Villers-Poterie.



Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Promouvoir et développer les initiatives de mobilité alternative sur le territoire – Assurer l'accessibilité et la sécurité pour tous sur le territoire – Mieux exploiter les atouts de l'entité en matière de liaisons douces de manière à renforcer les liens entre les noyaux urbanisés et utiliser ce réseau interconnecté comme vecteur de développement socio-économique.

Piliers du développement durable : Environnement, Social et Economie

- « AMÉNAGEMENT D'UN CHEMINEMENT SÉCURISÉ ENTRE LE QUARTIER DE L'EUROPE ET LE CENTRE DE GOUGNIES » (priorité 2);
- « RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE LES QUARTIERS ISOLÉS ET LES NOYAUX URBANISÉS » (projet récurrent);
- « RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX HABITANTS » (projet récurrent);
- « MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE » (projet récurrent) ;
- « ENTRETIEN ET PROMOTION DES SENTIERS » (projet récurrent);
- « DÉVELOPPEMENT DES TROTTOIRS ET PISTES CYCLABLES » (projet récurrent).

# Acquisition et aménagement en espace écologique de la ZACC derrière la salle Milis de Villers-Poterie

Achat par la Commune de la « zone d'aménagement communal concerté » au plan de secteur, située entre la rue des Six Bonniers et la rue de Presles, en périphérie du village et d'une superficie de 5,66 ha ; afin d'avoir une maîtrise du foncier et de limiter le nombre de construction sur le village de Villers-Poterie.

Création d'un verger, plantation de vigne, installation de ruchers, création d'un puits canadien pour chauffer la salle Milis et d'autres logements, création d'un parking végétalisé pour desservir la salle lors des évènements...



Ce projet devra tenir compte des options définies par le Schéma de Structure Communal pour cette zone, document qui est actuellement en cours de finalisation. A noter que le Schéma d'Intention Communal en matière d'Aménagement du Territoire (SICAT, réalisé avec le GAL Entre-Sambre-et-Meuse en 2012), recommande d'y « accueillir les fonctions de logements, de commerces de proximité, de bâtiments publics et d'espaces verts avec des densités de constructions allant de moyennes à fortes. C'est dans ces périmètres que l'on retrouvera, par exemple, du logement multiple, du logement unifamilial et des rez-de-chaussée commerciaux du type petit commerce de proximité. Vu le nombre de logements potentiels, ce scénario encouragerait la réouverture d'une école, voire d'une crèche. ».

Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Pérenniser les actions environnementales et en faveur de la nature actuellement menées sur le territoire et en développer de nouvelles – Développer/étoffer le réseau de sites bénéficiant d'un statut de protection sur l'entité et protéger les sites existants – Aménager des espaces « nature » en veillant à leur attribuer une dimension sociale, environnementale, écologique, économique et paysagère – Doter la commune d'une vision à long terme en ce qui concerne l'aménagement de son territoire

via la mise en place d'outils adéquats (Schéma de Structure Communal, Plan Communal d'Aménagement, etc.) – Protéger, développer et promouvoir le caractère rural de l'entité.

Piliers du développement durable : Environnement et Social.

- « AMÉNAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DES VILLAGES » (projet récurrent) ;
- « AMÉNAGEMENT DE LA SALLE MILIS DE VILLERS-POTERIE » (priorité 3) ;
- « ACQUISITION ET AMÉNAGEMENT EN ESPACE ÉCOLOGIQUE DE LA ZACC RUE DES CYPRÈS À VILLERS-POTERIE » (priorité 3).

# Aménagement du parc Saint-Adrien à Gerpinnes en espace intergénérationnel

Le Parc, situé en plein centre de Gerpinnes, n'est pas aménagé et donc peu utilisé par les habitants. Il est principalement utilisé lors des festivités de la Pentecôte, pour l'installation des cirques et pour d'autres manifestations.

Le projet consiste à faire de cet espace public un lieu de rencontre et de convivialité polyvalent, qui pourrait faire l'objet des aménagements suivants :

- Installation d'un kiosque, d'un espace multisports, d'une aire de jeux pour les enfants, de bancs...;
- Aménagement en sentiers pavés, création de pelouses fleuries et mellifères en gestion différenciées...;
- Préservation d'un espace ouvert pour les festivités (Pentecôte, cirque...);
- ➤ Création d'une liaison avec le projet de « CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE L'ENTITÉ ET AMÉNAGEMENT DES ABORDS » prévu à côté du Parc ;

**>** ...



Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Aménager des espaces « nature » en veillant à leur attribuer une dimension sociale, environnementale, écologique, économique et paysagère — Compléter et améliorer le réseau d'espaces et de lieux de rencontre de l'entité.

Piliers du développement durable : Environnement, Social, Economie et Culture

- « CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE L'ENTITÉ ET AMÉNAGEMENT DES ABORDS » (priorité 1) ;
- « AMÉNAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DES VILLAGES » (projet récurrent) ;
- « RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX HABITANTS » (projet récurrent).

# Réalisation de Plans Communaux d'Aménagement

Ce projet devra tenir compte des options définies par le Schéma de Structure Communal, document qui est actuellement en cours de finalisation.

Réalisation de divers PCA afin de répondre aux demandes des habitants pour leur commune : favoriser la mixité dans les lotissements (logements classiques et sociaux, espaces verts, aires de jeux, terrains de sport...), encourager la création d'éco-quartiers (mixité des fonctions, des publics, énergie, environnement, mobilité...), encourager la création groupée (logements autour d'espaces communs), concrétiser le concept « d'urbanisme durable » dans les projets d'urbanisation, intégrer (et limiter) la construction d'appartements dans le bâti existant, maintenir la ruralité sur la commune...

# Réalisation d'un PCA sur la ZACC située entre le Quartier des Nations et le village de Villers-Poterie et d'une superficie de 7,83 ha, afin de renforcer le lien entre ce quartier isolé et son noyau urbanisé. Le Schéma d'Intention Communal en matière d'Aménagement du Territoire (SICAT, réalisé avec le GAL Entre-Sambre-et-Meuse en 2012), recommande d'y privilégier le logement dans une densité faible et, dans une moindre mesure, d'y développer des lieux d'innovations architecturales vu la rupture avec le reste du village.



Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Doter la commune d'une vision à long terme en ce qui concerne l'aménagement de son territoire via la mise en place d'outils adéquats (Schéma de Structure Communal, Plan Communal d'Aménagement, etc.) — Développer des structures, infrastructures et des services spécifiques et adaptés aux besoins actuels et futurs de l'entité — Protéger, développer et promouvoir le caractère rural de l'entité.

Piliers du développement durable : Environnement, Social et Economie

- « INTÉGRATION DU BÂTI ET SOUTIEN À LA RÉNOVATION » (projet récurrent);
- « RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE LES QUARTIERS ISOLÉS ET LES NOYAUX URBANISÉS » (projet récurrent).

## Création d'une école des devoirs

Mise en place d'une école des devoirs pour les écoles de toute l'entité, tant pour les élèves du primaire que du secondaire. Activité à mener dans un esprit intergénérationnel, avec des animateurs compétents dans le soutien et l'accompagnement scolaire. Veiller aux déplacements des écoliers vers cette école.

Aménagement d'un local pour accueillir cette nouvelle structure. Localisations envisagées : dans une école communale, dans le projet « CRÉATION D'UNE MAISON DES JEUNES » ou dans le projet « AMÉNAGEMENT DU PRESBYTÈRE D'ACOZ EN MAISON DE LA FAMILLE ».

Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Organiser et développer davantage d'activités pour les enfants, pour les adolescents ainsi que pour les seniors – Tenir compte de la part importante des seniors (spécificité communale) dans l'entité pour tous les projets et l'utiliser comme un atout.

Piliers du développement durable : Social et Culturel

- « CRÉATION D'UNE MAISON DES JEUNES » (priorité 3);
- « AMÉNAGEMENT DU PRESBYTÈRE D'ACOZ EN MAISON DE LA FAMILLE » (priorité 3);
- « DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ET SOUTIEN AUX STRUCTURES TRAVAILLANT AVEC LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS » (projet récurrent).

# Création d'une aire de jeux pour les enfants à Joncret

Aménagement d'une infrastructure de jeux pour les enfants sur le village de Joncret.

Localisations envisagées : en face de la Salle communale, rue des Guichoux, ou sur le terrain du tir à l'arc, situé rue Jean-Joseph Piret.

Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Organiser et développer davantage d'activités pour les enfants, pour les adolescents ainsi que pour les seniors – Compléter et améliorer le réseau d'espaces et de lieux de rencontre de l'entité.

Piliers du développement durable : Social

#### Liens avec d'autres projets du PCDR :

« AMÉNAGEMENT DE LA SALLE DES GUICHOUX À JONCRET EN MAISON DE VILLAGE ET AMÉNAGEMENT DES ABORDS » (priorité 1).

# Aménagement d'un cheminement sécurisé pour la traversée du village de Fromiée

Ce projet vise à renforcer la cohésion sociale en permettant aux habitants, piétons et cyclistes, de traverser le village de Fromiée en toute sécurité, de se rendre sur la Place, à la Maison de Village...

Ce projet consiste à l'aménagement et à la sécurisation de la N574 (route de Biesme) dans la traversée du village de Fromiée.







Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Renforcer les échanges, la solidarité et la communication entre les citoyens, les forces vives locales et les autorités — Promouvoir et développer les initiatives de mobilité alternative sur le territoire — Assurer l'accessibilité et la sécurité pour tous sur le territoire — Mieux exploiter les atouts de l'entité en matière de liaisons douces de manière à renforcer les liens entre les noyaux urbanisés et utiliser ce réseau interconnecté comme vecteur de développement socio-économique.

Piliers du développement durable : Environnement, Social et Economie

- « RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX HABITANTS » (projet récurrent);
- « MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE » (projet récurrent);
- « ENTRETIEN ET PROMOTION DES SENTIERS » (projet récurrent);
- « DÉVELOPPEMENT DES TROTTOIRS ET PISTES CYCLABLES » (projet récurrent).

Création d'une infrastructure pour l'Harmonie Royale Saint-Michel

de Gerpinnes

Création d'une salle de répétition pour l'Harmonie Royale Saint-Michel de Gerpinnes et deux locaux pour son

école de musique.

Actuellement au-dessus de la Salle des Combattants à Gerpinnes, l'Harmonie éprouve des difficultés pour ses

répétitions : il faut monter les instruments à l'étage chaque semaine et la salle est trop étroite pour accueillir la

cinquantaine de musiciens. L'Harmonie est un tissu social et intergénérationnel important au sein de la commune

depuis 145 ans. Par ses représentations musicales, une trentaine chaque année, elle est garante des traditions

villageoises et folkloriques : sorties patriotiques, fêtes de village, grands feux, concerts, marches folkloriques...

L'école de musique est présente au sein de l'Harmonie, lieu d'apprentissage ou de perfectionnement dans la

pratique d'un instrument de musique.

Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR : Organiser et développer davantage d'activités pour

les enfants, pour les adolescents ainsi que pour les seniors – Développer et améliorer la politique de soutien des

associations locales (aide logistique, financière, etc.) et les collaborations entre ces dernières - Développer les

activités, les initiatives et les infrastructures culturelles et touristiques en soutenant les acteurs locaux.

Piliers du développement durable : Social et Culturel

Liens avec d'autres projets du PCDR :

« SOUTIEN ET PROMOTION DES ASSOCIATIONS LOCALES » (projet récurrent);

« DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ET SOUTIEN AUX STRUCTURES TRAVAILLANT AVEC LES ENFANTS ET

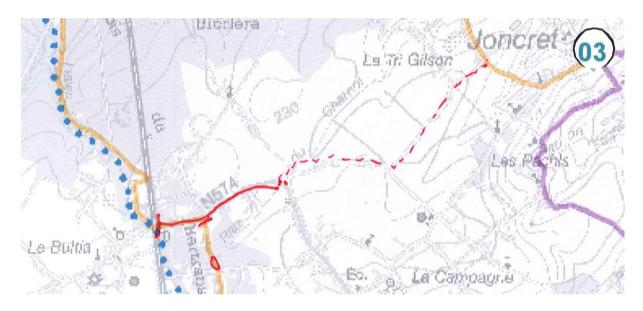
LES ADOLESCENTS » (projet récurrent) ;

« DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS CULTURELLES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE » (projet récurrent).

# Aménagement d'un cheminement sécurisé entre Joncret et le Bultia

Sécurisation du cheminement entre Joncret et le Centre commercial du Bultia afin de permettre aux habitants d'aller faire les courses en toute sécurité et de développer le réseau point-nœuds « 1000 bornes à vélo » du GAL Entre-Sambre-et-Meuse.

Ce projet consiste à la création d'une liaison douce rue du Godiassau, rue Basse des Pauvres et rue du Bultia (N574).



Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Promouvoir et développer les initiatives de mobilité alternative sur le territoire – Assurer l'accessibilité et la sécurité pour tous sur le territoire – Mieux exploiter les atouts de l'entité en matière de liaisons douces de manière à renforcer les liens entre les noyaux urbanisés et utiliser ce réseau interconnecté comme vecteur de développement socio-économique.

Piliers du développement durable : Environnement, Social et Economie

- Ce projet possède un petit tronçon commun avec le projet d'« AMÉNAGEMENT D'UN CHEMINEMENT SÉCURISÉ ENTRE BERTRANSART ET LE BULTIA » (priorité 3);
- « MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE » (projet récurrent) ;
- « ENTRETIEN ET PROMOTION DES SENTIERS » (projet récurrent);
- « DÉVELOPPEMENT DES TROTTOIRS ET PISTES CYCLABLES » (projet récurrent).

# Création d'un conseil communal des jeunes

Création d'un espace de parole pour les adolescents, pour la mise en place de projets, pour mener des discussions, permettre de connaître les attentes des jeunes de l'entité, mais également de les préparer à la citoyenneté responsable et de les impliquer dans la vie communale.

Utiliser la dynamique lancée en février 2014 avec la création d'un Conseil communal des enfants (5 et 6° primaires) en invitant ces jeunes à rester engagés dans la démarche et à s'inscrire dans le Conseil communal des Jeunes.

Si le projet de Conseil communal ne fonctionne pas, réfléchir à une autre formule pour offrir aux adolescents un espace de parole : évènements, université d'été...

Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Organiser et développer davantage d'activités pour les enfants, pour les adolescents ainsi que pour les seniors — Renforcer les échanges, la solidarité et la communication entre les citoyens, les forces vives locales et les autorités.

Piliers du développement durable : Social et Culture

- « DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ET SOUTIEN AUX STRUCTURES TRAVAILLANT AVEC LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS » (projet récurrent);
- « RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX HABITANTS » (projet récurrent).

## Aménagement de la salle Aimé André de Gougnies

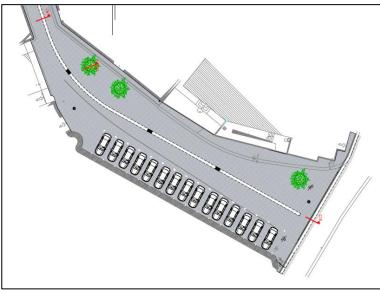
Rénovation de la salle communale, située rue de l'Escuchau 153 à Gougnies.

Rafraîchissement et amélioration de son acoustique. A noter que des pièces de théâtre se jouent dans cette salle.





Les abords de la salle, dont la création de places de parking, vont être aménagés grâce à l'obtention d'un subside Développement Rural (Convention du 1° PCDR) pour l'aménagement de la Place de Gougnies et de ses rues adjacentes, dont la rue de l'Escuchau (voir vue partielle du projet).



Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR : Compléter et améliorer le réseau d'espaces et de lieux de rencontre de l'entité.

Piliers du développement durable : Social et Culture

- « AMÉNAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DES VILLAGES » (projet récurrent) ;
- « RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX HABITANTS » (projet récurrent).

# Création d'une aire de jeux pour les enfants à Gougnies

Création d'une infrastructure de jeux pour les enfants.

Localisation envisagée : rue de l'Escuchau, à côté de l'espace multisports et à l'arrière de la cour de l'école.

Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Organiser et développer davantage d'activités pour les enfants, pour les adolescents ainsi que pour les seniors – Compléter et améliorer le réseau d'espaces et de lieux de rencontre de l'entité.

Piliers du développement durable : Social

# Création d'un espace intergénérationnel à la Maison de Village de Lausprelle

Aménagement de l'espace communal gazonné à l'arrière de la Maison de Village et du Centre culturel en un lieu de détente avec une zone de barbecue, une aire de jeux pour les enfants etc.

Envisager la création d'une ouverture à l'arrière de la Maison de Village (réalisée dans le cadre du premier PCDR) afin d'offrir un accès direct sur cet espace.





Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR : Compléter et améliorer le réseau d'espaces et de lieux de rencontre de l'entité.

Piliers du développement durable : Social et Culture

- « AMÉNAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DES VILLAGES » (projet récurrent) ;
- « RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX HABITANTS » (projet récurrent).

## Création de logements sociaux de grosse capacité

Gerpinnes manque de logements sociaux de 4 et 5 chambres, pour les familles recomposées par exemple.

Ce projet pourrait faire l'objet d'une création d'un éco-quartier communal et intergénérationnel, avec des logements tremplins, des logements locatifs et acquisitifs pour les jeunes, des logements adaptés pour les seniors, des logements sociaux de grosse capacité (grandes familles) et des logements intergénérationnels.

Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Lutter contre l'exode des jeunes notamment en facilitant et soutenant leur accès au logement – Favoriser le maintien à domicile des seniors par des logements et services adaptés – Développer des structures, infrastructures et des services spécifiques et adaptés aux besoins actuels et futurs de l'entité.

Piliers du développement durable : Social et Economie

- « CRÉATION DE LOGEMENTS TREMPLINS », notamment « CRÉATION DE LOGEMENTS TREMPLINS PLACE DE LA SCIERIE À GERPINNES » (priorités 1 et 3) ;
- « CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ACQUISITIFS POUR LES JEUNES » (priorité 3) ;
- « CRÉATION DE LOGEMENTS LOCATIFS POUR LES JEUNES » (priorité 3);
- « CRÉATION DE LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS » (priorité 3);
- « CRÉATION DE LOGEMENTS ADAPTÉS POUR LES SENIORS » (priorité 3) ;
- « POLITIQUE D'ACCÈS AU LOGEMENT » (projet récurrent).

# **Création d'un espace intergénérationnel dans le Quartier de l'Europe à Gougnies**

Création d'un espace public (Place centrale) et d'une aire de jeux pour les enfants afin de renforcer le contact entre les habitants de ce quartier isolé du village de Gougnies.



Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR : Compléter et améliorer le réseau d'espaces et de lieux de rencontre de l'entité.

Piliers du développement durable : Social et Culture

- « AMÉNAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DES VILLAGES » (projet récurrent) ;
- « RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX HABITANTS » (projet récurrent).

# Aménagement de la salle Milis de Villers-Poterie

Extension de la salle communale, située rue de Presles 83, via la suppression des pilastres ; amélioration acoustique, aménagement d'un accès pour les seniors et personnes à mobilité réduite etc.

Création d'un parking pour la salle et d'un puits canadien pour chauffer la salle via le projet d'« ACQUISITION ET AMÉNAGEMENT EN ESPACE ÉCOLOGIQUE DE LA ZACC DERRIÈRE LA SALLE MILIS DE VILLERS-POTERIE ».





Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR : Compléter et améliorer le réseau d'espaces et de lieux de rencontre de l'entité.

Piliers du développement durable : Social et Culture

- « ACQUISITION ET AMÉNAGEMENT EN ESPACE ÉCOLOGIQUE DE LA ZACC DERRIÈRE LA SALLE MILIS DE VILLERS-POTERIE » (priorité 3);
- « RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX HABITANTS » (projet récurrent).

# Aménagement de l'ancienne Maison communale d'Acoz

Préservation de ce patrimoine bâti, ancienne Maison communale d'Acoz, et actuel local de musique, situé rue Saint-Hubert.

Projet à mettre en œuvre après la « CRÉATION D'UN LOCAL DE MUSIQUE POUR LA FANFARE ROYALE D'ACOZ ». Aménagement de ce local pour l'organisation d'activités culturelles et associatives.





Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Compléter et améliorer le réseau d'espaces et de lieux de rencontre de l'entité – Améliorer la visibilité, la promotion et la communication autour des éléments touristiques de l'entité.

Piliers du développement durable : Social et Culture

- « CRÉATION D'UN LOCAL DE MUSIQUE POUR LA FANFARE ROYALE D'ACOZ » (priorité 3) ;
- « AMÉNAGEMENT DE LA PLACE D'ACOZ » (priorité 3) ;
- « AMÉNAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DES VILLAGES » (projet récurrent) ;
- « RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX HABITANTS » (projet récurrent);
- « MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE » (projet récurrent).

# Création d'une aire de pique-nique et d'une zone de détente le long du RAVeL à Gougnies

Création d'une aire de pique-nique à Gougnies, le long de la ligne de RAVeL 137 Acoz-Mettet, pour les touristes et pour les habitants.

Projet à mettre en œuvre après la « CRÉATION D'UN RAVEL ENTRE ACOZ ET METTET ».

Localisation proposée : dans le parc des Ateliers ruraux (subsides Développement rural avec une convention du 1°PCDR), terrain communal situé rue de Dinant, dans le village de Gougnies.



Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Aménager des espaces « nature » en veillant à leur attribuer une dimension sociale, environnementale, écologique, économique et paysagère — Compléter et améliorer le réseau d'espaces et de lieux de rencontre de l'entité — Améliorer la visibilité, la promotion et la communication autour des éléments touristiques de l'entité.

Piliers du développement durable : Environnement, Social et Economie

- « CRÉATION D'UN RAVEL ENTRE ACOZ ET METTET » (priorité 1);
- « AMÉNAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DES VILLAGES » (projet récurrent) ;
- « RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX HABITANTS » (projet récurrent).

## Acquisition et aménagement du château-ferme de Villers-Poterie

Acquisition, par la Commune, de la « ferme-Château de Villé » lorsque celle-ci sera en vente, située rue de l'Eglise 24 à Villers-Poterie, qui fut le lieu de décès de Sainte-Rolende.

Acquisition de ce bien privé et classé, afin de veiller à la préservation et au respect du folklore local, notamment de la Chapelle Sainte-Rolende, située dans l'enceinte même de cette ferme qui date de l'époque carolingienne.

Aménagement à définir, en fonction de l'affectation du bâtiment.

Affectations envisagées : « CRÉATION D'UNE MAISON DES ASSOCIATIONS, DU FOLKLORE, DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE ».



Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Améliorer la visibilité, la promotion et la communication autour des éléments touristiques de l'entité – Valoriser les atouts touristiques de l'entité notamment en s'appuyant sur la richesse du folklore local et sa reconnaissance.

Piliers du développement durable : Culture

- A côté de cette ferme, le long de la drève Sainte-Rolende, la « CRÉATION D'UNE PLACE CENTRALE À VILLERS-POTERIE » (priorité 2) ;
- « CRÉATION D'UNE MAISON DES ASSOCIATIONS, DU FOLKLORE, DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE » (priorité 3) ;
- « MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE » (projet récurrent).

## Aménagement du site des anciennes usines Bernard à Gerpinnes

Aménagement de cette Zone d'Activité Economique Mixte (ZAEM), située au sud de Gerpinnes, rue Armand Dancart et appartenant à la Commune.

Réaffectation de cette ancienne tôlerie, éventuellement via un classement SAR (site à réaménager). Affectation à définir. Certains vieux hangars doivent être abattus.

Sur ce site, « CONSTRUCTION D'UNE INFRASTRUCTURE DE RENCONTRE ET D'HÉBERGEMENT À GERPINNES ET AMÉNAGEMENT DES ABORDS ».









Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Développer des structures, infrastructures et des services spécifiques et adaptés aux besoins actuels et futurs de l'entité – Mettre en place des structures et infrastructures d'accueil pour développer l'activité économique et encourager la création d'emploi.

Piliers du développement durable : Social et Economie

- « CONSTRUCTION D'UNE INFRASTRUCTURE DE RENCONTRE ET D'HÉBERGEMENT À GERPINNES ET AMÉNAGEMENT DES ABORDS » (priorité 2);
- « AMÉNAGEMENT ET EMBELLISSEMENT DES VILLAGES » (projet récurrent).

# Aménagement de la cure d'Hymiée

Aménagement de ce bâtiment communal, situé sur la Place au numéro 10, à côté de l'école et de la Maison de Village d'Hymiée.

La cure est actuellement utilisée par l'Académie de Musique de Châtelet et par l'atelier informatique des seniors.



Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Développer des structures, infrastructures et des services spécifiques et adaptés aux besoins actuels et futurs de l'entité — Compléter et améliorer le réseau d'espaces et de lieux de rencontre de l'entité.

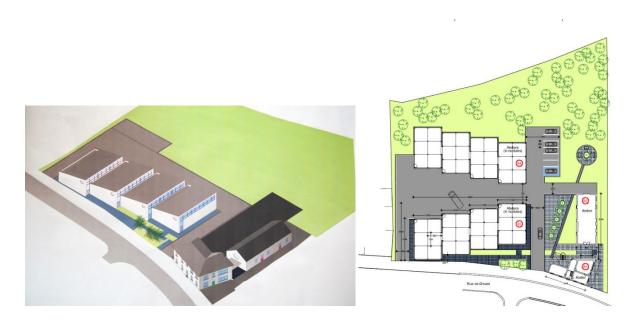
Piliers du développement durable : Social et Economie

Liens avec d'autres projets du PCDR :

> /

# Construction de modules supplémentaires sur le site des ateliers ruraux de Gougnies

Extension du site des Ateliers Ruraux de Gougnies, rue de Dinant 22, dont la construction est prévue en 2016-2017. Une extension de 4 modules a été prévue dans le projet initial; mais leur construction dépendra du taux d'occupation des 7 premiers modules.



Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Mettre en place des structures et infrastructures d'accueil pour développer l'activité économique et encourager la création d'emploi – Equilibrer l'offre locale en commerces et services sur le territoire.

Piliers du développement durable : Social et Economie

- « SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE ET AU DÉMARRAGE D'ENTREPRISE » (projet récurrent) ;
- « CRÉATION D'UN ATELIER RURAL À VOCATION COMMERCIALE » (priorité 2).

# Création de logements tremplins

Poursuite de la création de plusieurs logements communaux pour les jeunes de l'entité, en attente d'une construction ou d'un achat sur le territoire communal. Location pour une durée limitée dans le temps.

Gerpinnes présente des prix moyens des terrains à bâtir et des habitations parmi les plus élevés de la microrégion et un manque de logements de plus petite taille (Gerpinnes présente l'une des plus faibles proportions d'appartements de la micro-région). Cette augmentation du prix de l'immobilier a pour conséquence de constituer un frein important à l'installation durable sur la commune de certaines catégories de la population et l'on comprend aisément que les plus touchés sont les jeunes actifs. La création de logements tremplins était déjà un projet repris dans le précédent PCDR.

Croiser les difficultés que rencontrent les jeunes et qui provoquent leur exode avec les difficultés que rencontrent les seniors et qui écourtent leur maintien à domicile (solitude, habitat non adapté car trop grand...), apparaît comme une réelle opportunité de développement à Gerpinnes. Ce projet pourrait faire l'objet d'une création d'un éco-quartier communal et intergénérationnel, avec des logements tremplins, des logements locatifs et acquisitifs pour les jeunes, des logements adaptés pour les seniors, des logements sociaux de grosse capacité (grandes familles) et des logements intergénérationnels.

Liens principaux avec les objectifs opérationnels du PCDR: Lutter contre l'exode des jeunes notamment en facilitant et soutenant leur accès au logement – Développer des structures, infrastructures et des services spécifiques et adaptés aux besoins actuels et futurs de l'entité.

Piliers du développement durable : Social et Economie

- « CRÉATION DE LOGEMENTS TREMPLINS PLACE DE LA SCIERIE À GERPINNES » (priorité 1);
- « CRÉATION DE LOGEMENTS LOCATIFS POUR LES JEUNES » (priorité 3) ;
- « CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ACQUISITIFS POUR LES JEUNES » (priorité 3);
- « CRÉATION DE LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS » (priorité 3);
- « CRÉATION DE LOGEMENTS SOCIAUX DE GROSSE CAPACITÉ » (priorité 3);
- « CRÉATION DE LOGEMENTS ADAPTÉS POUR LES SENIORS » (priorité 3) ;
- « POLITIQUE D'ACCÈS AU LOGEMENT » (projet récurrent).